



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE
POUR FOURNITURE D'OBJETS PROMOTIONNELS
DISTRIBUES AUPRES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES,
EDUCATIVES ET CULTURELLES
(10 LOTS)**

2022-0230

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Hôtel du Département
52 avenue de Saint Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20

*

SOMMAIRE

ARTICLE 0 – OBJET DE L’ACCORD CADRE	1
0.1 – OBJET.....	1
0.2 – ALLOTISSEMENT.....	1
0.3 – CONTRAINTES	1
0.4 – MODALITES D’EXECUTION	1
0.4.1 – VALIDATION DU PROTOTYPE	1
0.4.2 – FABRICATION.....	1
0.4.3 – DELAI DE LIVRAISON.....	2
0.4.4 – LIEU DE LIVRAISON	2
0.4.5 - CONDITIONNEMENT, EMBALLAGE ET TRANSPORT DES MARCHANDISES - RESPONSABILITES	2
0.4.6 – CONDITIONS DE LIVRAISON.....	2
0.4.7 – CONSTATATION DE L’EXECUTION	2
ARTICLE 1 – LOT N°1 – TEE-SHIRTS	3
ARTICLE 2 – LOT N° 2 - CASQUETTE	3
ARTICLE 3 – LOTS N° 3 : SWEAT- SHIRT ET BAS DE JOGGING	3
ARTICLE 4 – LOT N° 4 : COUPE-VENT ET DOUDOUNE SANS MANCHE	4
ARTICLE 5 – LOT N°5 : SAC A DOS ADULTE, SAC A DOS ENFANT ET SAC DE SPORT	4
ARTICLE 6 – LOT N° 6 : JEU DE CARTES, TAPIS DE CARTES ET JEU DES SEPT FAMILLES.	5
ARTICLE 7 – LOT N°7 : CLE USB	5
ARTICLE 8 – LOT N°8 : STYLO CLASSIQUE, BOITE DE CRAYONS, PORTE-CLES JETONS.....	5
ARTICLE 9 – LOT N° 9 : PARAPLUIE.....	6
ARTICLE 10 – LOT N°10 : PLAID et FOUTA.....	6

ARTICLE 0 – OBJET DE L’ACCORD CADRE

0.1 – OBJET

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) concernent la fourniture d’objets promotionnels distribués auprès des associations sportives, éducatives, culturelles et sociales ou des institutions (10 lots).

0.2 – ALLOTISSEMENT

La consultation est passée sous la forme d’un « accord-cadre à bons de commande » qui comprend dix (10) lots distincts (nomenclature n° 26A3) :

- Lot 1 : Tee-shirts unisexe
- Lot 2 : Casquettes
- Lot 3 : Sweat-shirt / Bas de jogging unisexes
- Lot 4 : Coupe-vent / Doudoune sans manche unisexes
- Lot 5 : Sacs à dos / Sacs de sport
- Lot 6 : Jeux de cartes et tapis
- Lot 7 : Clés USB
- Lot 8 : Stylo / Boite de crayons / porte-clés jeton caddie
- Lot 9 : Parapluie
- **Lot 10 : Plaids / Foutas (lot réservé)**

0.3 – CONTRAINTES

Le marché a pour objet la fourniture d’objets promotionnels distribués aux associations sportives, éducatives et culturelles du Département. Il inclue le marquage, le conditionnement, le transport et le déchargement sur les emplacements fixés par la collectivité.

Les produits livrés devront tous être de qualité irréprochable. Leurs spécifications minimales sont définies dans les articles ci-après.

Le logo du Département des Bouches-du-Rhône devra être apposé sur tous les objets. Son emplacement, sa dimension et sa finition feront l’objet d’une mise au point définitive lors de la validation du prototype.

Le titulaire s’engage à livrer des fournitures conformes aux échantillons qu’il aura remis lors de la consultation pour laquelle il a été retenu.

0.4 – MODALITES D’EXECUTION

0.4.1 – VALIDATION DU PROTOTYPE

Le titulaire disposera d’un délai de douze (12) jours à compter de la notification du marché pour adresser un BAT réel de l’échantillon comprenant l’apposition du logo.

La charte graphique du logo sera remise par l’administration lors de la mise au point du marché. L’administration donnera son accord par email ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

0.4.2 – FABRICATION

Le titulaire s’engage à ne pas faire fabriquer les marchandises par de la main d’œuvre infantile et/ou illégale. Lors de la remise de son offre ou au plus tard lors de la mise au point du marché, il devra en attester en établissant une déclaration sur l’honneur.

0.4.3 – DELAI DE LIVRAISON

L'Administration doit disposer en permanence d'un stock important pour faciliter la gestion des dotations.

Le délai de livraison maximum imposé sera différent selon les lots du marché. Le tableau ci-dessous fixe l'ensemble de ces délais maximum :

NUMEROS DES LOTS CONSIDERES	DELAJ DE LIVRAISON MAXIMUM IMPOSE
LOT N°1 - LOT N°2 - LOT N°3 - LOT N°4 - LOT N°5 - LOT N°9 - LOT N° 10	14 SEMAINES
LOT N°6 - LOT N°7 - LOT N°8	8 SEMAINES

Le délai de livraison commencera à courir à compter de la réception du bon de commande par le titulaire.

0.4.4 – LIEU DE LIVRAISON

Les fournitures devront être livrées à l'adresse suivante :

Entrepôts de la Pomme Département des Bouches-du-Rhône

Zone d'activité Master Park – Hangar n° 16 116, Boulevard de la Pomme 13011 Marseille.

0.4.5 - CONDITIONNEMENT, EMBALLAGE ET TRANSPORT DES MARCHANDISES - RESPONSABILITES

Le conditionnement des articles pour chacun des lots est prévu dans le présent C.C.T.P.

Compte tenu de l'importance des stocks à gérer sur une longue durée, le conditionnement et l'emballage des objets devront être réalisés de manière irréprochable afin d'éviter toute détérioration. Pour les articles textiles nécessitant des tailles différentes, le **colisage devra être réalisé par taille et par couleur**.

Les fournitures devront être conditionnées sur des **palettes format européen** de dimension 80 cm de largeur par 120 cm de longueur et 175 cm de hauteur maximum. Les palettes devront être filmées, numérotées, avec le détail du nombre d'articles indiquée sur chaque palette de manière à faciliter la réception et le stockage.

Conformément à l'article **20** du C.C.A.G.-F.C.S, les risques afférents au conditionnement, à l'emballage, au chargement, au transport et au déchargement incombent au titulaire.

0.4.6 – CONDITIONS DE LIVRAISON

Le titulaire devra prévenir l'Administration de la livraison au **minimum 72 heures à l'avance**.

0.4.7 – CONSTATATION DE L'EXECUTION

Conformément à l'article 21 du C.C.A.G - F.C.S, l'exécution des prestations est constatée par la présentation d'un bon de livraison portant l'indication du nom et qualité du signataire, dûment signé et daté. Ce bon de livraison mentionnera également le numéro du bon de commande ainsi que la désignation et la quantité des marchandises commandées.

ARTICLE 1 – LOT N°1 – TEE-SHIRTS

(lot avec clause environnementale)

Descriptif : Tee-shirt unisexe en jersey 100% coton organique – Corps uni et couture ton sur ton – Bord côte à l'encolure du cou et aux manches - manches montées et courtes – tee-shirt coupé cousu – grammage minimum 160 g/m² - Bande de propreté au col - Etiquette de composition avec mode d'entretien obligatoire - Ne doit pas déteindre au lavage -

Norme ISO en vigueur.

Coloris imposés : noir, blanc et gris.

Taille : XS-S-M-L-XL (quantité identique pour chaque taille)

Conditionnement : paquet de dix unités pliés dans carton de 100 unités (paquets de dix – pas de sachet)

Marquage sur étiquette : logo du « Département des Bouches-du-Rhône ».

ARTICLE 2 – LOT N° 2 - CASQUETTE

(lot avec clause environnementale)

Descriptif : Casquette adulte unisexe en coton twill organique avec fermeture réglable arrière par bande auto-grippante. Œillets brodés d'aération - Casquette six panneaux et de grammage 260 g/m² - Visière incurvée. Etiquette de composition à l'intérieur avec mode d'entretien obligatoire.

Taille unique (one size)

Coloris à proposer : deux couleurs seront retenues

Conditionnement : 200 unités par carton (pas de sachets)

Marquage : deux séries de marquage une couleur en sérigraphie du logo « Département des Bouches-du-Rhône ».

ARTICLE 3 – LOTS N° 3 : SWEAT- SHIRT ET BAS DE JOGGING

Sweat-shirt col rond unisexe

Descriptif : Sweat-shirt col rond 100% coton molleton gratté avec manches montées. Grammage 300g/m² - Empiècement en V avec couture décorative au col.

Finition bord-côte au col, bas de manches et vêtement.

Etiquette de composition avec mode d'entretien obligatoire - Ne doit pas déteindre au lavage - Norme ISO en vigueur.

Taille : XS-S-M-L-XL-XXL (quantité identique pour chaque taille)

Coloris à proposer : une couleur sera choisie.

Conditionnement : 30 pièces par carton (pas de sachet).

Marquage sur étiquette logo du « Département des Bouches-du-Rhône ».

Pantalon de jogging unisexe

Descriptif : Pantalon de jogging 100% coton molleton gratté de grammage 300g/m²

Bord-côte et lien de serrage à la taille. Finition bord-cote bas de jambe. Deux poches côtés

Etiquette de composition avec mode d'entretien obligatoire - Ne doit pas déteindre au lavage- Norme ISO en vigueur.

Taille : XS-S-M-L-XL-XXL (quantité identique pour chaque taille)

Coloris à proposer : Une couleur sera choisie.

Conditionnement : 30 pièces par carton (pas de sachet).

Marquage sur étiquette logo du « Département des Bouches-du-Rhône ».

ARTICLE 4 – LOT N° 4 : COUPE-VENT ET DOUDOUNE SANS MANCHE

➤ Coupe-vent unisexe

Descriptif : Coupe-vent avec capuche imperméable, légère et résistant. 100% polyester avec enduction pour une meilleure étanchéité du tissu – Poignées et capuche élastiquées – Couture thermocollée

Etiquette de composition avec mode d'entretien obligatoire - Ne doit pas déteindre au lavage – Norme ISO en vigueur. Taille : XS-S-M-L-XL-XXL (quantité identique pour chaque taille)

Coloris à proposer : une couleur sera choisie.

Conditionnement : « 30 pièces par carton (pas de sachet).

Marquage sur étiquette logo du « Département des Bouches-du-Rhône ».

➤ Doudoune sans manche unisexe

Descriptif : Doudoune sans manches - ultra légère – deux poches zippées devant– 100% polyester et matelassé.

Etiquette de composition avec mode d'entretien obligatoire - Ne doit pas déteindre au lavage – Norme ISO en vigueur. Taille : XS-S-M-L-XL-XXL (quantité identique pour chaque taille)

Coloris à proposer : Une couleur sera choisie.

Conditionnement : 30 pièces par carton (pas de sachet).

Marquage sur étiquette logo du « Département des Bouches-du-Rhône ».

ARTICLE 5 – LOT N°5 : SAC A DOS ADULTE, SAC A DOS ENFANT ET SAC DE SPORT

➤ Sac à dos adulte

Descriptif : Sac à dos en polyester 600D résistant comporte quatre compartiments, deux compartiments à fermeture zippée, une poche frontale à fermeture zippée et une poche frontale avec une fermeture auto-agrippante – poignée sur le dessus – bretelles réglables matelassées et renforcées – dos matelassé – Matière : polyester 600D

Dimension : 28 x 42 x 18 cm environ

Couleurs à proposer : une couleur sera choisie

Conditionnement : Carton de 30 pièces (pas de sachet).

Marquage logo du « Département des Bouches-du-Rhône » une couleur en sérigraphie.

➤ Sac à dos enfant

Descriptif : Sac à dos en polyester 600D résistant, avec fermeture éclair à glissière à double tirette avec poche zippée sur le devant et poignée sur le dessus. Dos et bretelles rembourrés et réglables.

Matière : polyester 600D

Dimension : 25 x 30 x 12 cm environ

Couleurs à proposer : une couleur sera choisie

Conditionnement : Carton de 50 pièces (pas de sachet).

Marquage logo du « Département des Bouches-du-Rhône » une couleur en sérigraphie.

➤ Sac de sport

Descriptif : Sac de sport en polyester 600D avec compartiment à chaussure, deux poches latérales, avec fond imperméable et poche à l'arrière.

Grande ouverture zippée sur le dessus + ouverture zippée sur les côté.

Bandoulière amovible et ajustable

Double poignées de transport renforcées

Taille : 55x30x25 cm (LxHxP) environ

Matière : Polyester 600D

Coloris à proposer : une couleur sera choisie

Conditionnement : Carton de 25 pièces (pas de sachet)

Marquage logo du « Département des Bouches-du-Rhône » en sérigraphie une couleur ».

ARTICLE 6 – LOT N° 6 : JEU DE CARTES, TAPIS DE CARTES ET JEU DES SEPT FAMILLES.

➤ **Jeu de 54 cartes à jouer**

Descriptif : Jeu de 54 cartes contenant 52 cartes de jeux et deux joker. de qualité aux normes en vigueur et de grammage 300g/m². Format 58x88mm. Faces françaises – Emballage dans un étui carton – Vernis : recto/verso.

Conditionnement : Etui carton individuel dans carton de 100 unités.

Marquage en quadri au dos des cartes et sur l'étui carton.

➤ **Tapis de carte**

Descriptif : Tapis façon daim sur mousse PVC

Dimension : 60 X 40 cm

Matière : Polyester

Conditionnement : 50 unités par carton.

Marquage une couleur du logo « Département des Bouches-du-Rhône » aux quatre coins.

➤ **Jeu des 7 familles**

Descriptif : Jeu de 42 cartes "7 FAMILLES" avec une carte de présentation et une carte pour les règles - Dimension : 58 x 88 mm - Vernis standard recto /verso - coins arrondis

Thème à proposer : développement durable, sécurité routière ...

Grammage : 300 g NOVA monojet

Conditionnement : Etui carton individuel dans carton de 100 unités.

Marquage en quadri sur le dos des cartes et sur l'étui carton.

ARTICLE 7 – LOT N°7 : CLE USB

(lot avec clause environnementale)

Descriptif : Clé USB de 8 GO en matière écologique (bois FSC, bambou, fibres végétales, carton compressé, carton recyclé, PVC recyclé ou panaché). Conformité aux normes européenne (directive RoHS...). 2 modèles différents à proposer avec un prix identique.

Conditionnement : 250 unités par carton (pas de sachet).

Marquage en quadri.

ARTICLE 8 – LOT N°8 : STYLO CLASSIQUE, BOITE DE CRAYONS, PORTE-CLES JETONS

(lot avec clause environnementale)

➤ **Stylo**

Descriptif : Stylo bille à encre gel rétractable fabriqué à partir de bouteilles d'eau en plastique recyclé – couleur bleue – taille de pointe 0,7 mm

Conditionnement : 500 unités par carton (pas de sachet).

Marquage en quadri du logo « Département des Bouches-du-Rhône ».

➤ **Boite de crayons**

Descriptif : Boîtes de 12 crayons de couleur Bois certifié FSC – bout taillé – Etui en carton Kraft.

Dimension des crayons : 7,5 x 17,5 mm.

Conditionnement : 200 boîtes (dans un carton).

Marquage en quadri sur tout le devant de l'étui (les crayons ne seront pas marqués).

➤ **Porte-clés Jeton de caddie**

Descriptif : Porte-clés jeton avec un anneau en métal et en contreplaqué de bambou de couleur naturel.

Dimension : 73 x 23 x 2 mm environ

Conditionnement : carton de 500 pièces.

Marquage logo du « Département des Bouches-du-Rhône » une couleur.

ARTICLE 9 – LOT N° 9 : PARAPLUIE

(lot avec clause environnementale)

Descriptif : Parapluie pliable à ouverture et fermeture automatique avec auvent en polyester en pongé PET recyclé - Mât métallique et baleines en fibre de verre pour un maximum de flexibilité dans des conditions venteuses – Dimensions : 55 cm (H) x 95 cm (Ø).

Livré pochette assortie en RPET , avec poignée en bois et dragonne.

Couleurs à proposer : Deux coloris seront commandées.

Conditionnement : carton de 50 unité (pas de sachet).

Marquage une couleur du logo « Département des Bouches-du-Rhône » sur le parapluie.

ARTICLE 10 – LOT N°10 : PLAID ET FOUTA

(LOT RESERVE AUX E.A. ET E.S.A.T.)

➤ **Plaid**

Descriptif : Plaid avec pochette et fermeture à cordon.

Matière 100% polaire 200 g/m²

Dimension : 150 cm x 120 cm environ.

Coloris à proposer : deux couleurs seront choisies.

Conditionnement : 25 pièces par carton (pas de sachet).

Marquage logo du « Département des Bouches-du-Rhône » une couleur en sérigraphie.

➤ **Fouta**

Descriptif : Fouta tissée avec franges nouées 100% coton – 200gr/m² environ-

Dimension : 100 X 200 cm

Coloris à proposer : deux couleurs seront choisies

Livrée avec un ruban satin ou ficelle de jute pour le maintenir enroulé

Conditionnement : 50 pièces par carton.

Coloris à proposer : deux couleurs seront choisies.

Marquage : deux séries de marquage une couleur en sérigraphie du logo « Département des Bouches-du-Rhône ».